



**Opération Eco-défis
des artisans-commerçants
de la Métropole Rouen Normandie**

Charte d'engagement

Je, **soussigné(e)** QUIEVRE Patrick,

Dirigeant de L'Arrosoir

Situé 91 rue Georges Clémenceau - 76530 Grand-Couronne

- **autorise les institutions partenaires** (Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Normandie, Métropole Rouen Normandie), à **communiquer** sur les engagements de mon entreprise et/ou de mes établissements dans le cadre des éco-défis,

et m'engage à :

- **maintenir les pratiques** relatives aux défis que j'ai choisi de relever après l'obtention du label (labellisation valable 1 an),
- **sensibiliser ma clientèle** aux actions mises en place dans mon établissement, à communiquer sur l'opération éco-défis,

Je reconnais avoir pris connaissance qu'un manquement à ces engagements pourrait conduire au retrait des droits d'usage du label.

Fait à Grand-Couronne, le 19/11/2019

Signature du chef d'entreprise

Cachet de l'entreprise



**Opération Eco-défis
des artisans-commerçants
de la Métropole Rouen Normandie**

Dossier de labellisation

Identification de l'entreprise

Nom de l'entreprise : L'Arrosoir

Nom, Prénom du chef d'entreprise : QUIEVRE Patrick

Adresse : 91 rue Georges Clémenceau

CP : 76530 Ville : GRAND-COURONNE

Tél. : 02.35.67.74.18

Mail : quievre.arrosoir@gmail.com

N° SIRET : 483.713.426.00029

Activité : Fleuriste

Date de dépôt du dossier : 12/11/2019

Conseiller CMA76 accompagnant l'entreprise Bruno Lemière

Avis du comité de labellisation (réservé au comité)

Avis positif Avis positif avec réserve Avis négatif

Observations éventuelles :

.....

.....

Fait à Rouen, le 20/11/2019

Signature du Président du comité



Défis relevés et à engager

Rappel : vous devez relever à minima 3 défis devant appartenir à au moins 2 familles de défis distinctes. L'entreprise peut choisir 2 défis déjà relevés durant les 2 dernières années et s'engage à réaliser un défi supplémentaire au minimum.

Code	Nom du Défi	Actions déjà menées / Impacts obtenus et justificatifs	Actions à engager / Objectifs / Impacts visés	Avis et commentaires du comité
		Prévention des déchets		
PRE5	Emballages clients	N'utilise que du papier kraft depuis une dizaine d'année.		
		Gestion des déchets		
DEC1	Collecte sélective	Tri des cartons Palettes et métal déposé en déchetterie Tri des piles et lampes éclairages avec port en point de collecte		
		Energie		
ENE2			Substitution des lampes halogènes de l'intérieur du magasin par des lampes led (10 leds seront posés)	
ENE4	Equipements	Nouvelle chaudière au gaz installée en 2018 Température réglée à 17°C dans les locaux		
ENE5	Vitrine et enseigne extérieure	Enseigne fonctionnant au led Fermeture nocturne (à la fermeture du magasin) de l'éclairage extérieur)		
ENE8	ENR	Possède un approvisionnement ENR avec Engie.		
		Eau		
EAU1	Consommation d'eau	Réutilisation de l'eau des vases de fleurs pour l'arrosage des plantes		
EAU2	Rejets d'effluents	Lavage des sols avec une vaporette (toute petite consommation d'eau) et sans produit		
		Déplacement - Transport		
TRA1	Approvisionnement	Un fournisseur local (Louviers) pour les plantes et les fleurs de saison		
TRA2	Livraison	Changement récent (octobre 2019) du véhicule de livraison : diesel avec AD Blue		
TRA3	Déplacement	Prise du repas le midi sur place pour Monsieur QUIEVRE et sa salariée		
		Démarche et consommation responsable		